



DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO SUR LE RAPPORT DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE SAO TOME-ET-PRINCIPE

Monsieur le Président,

La République du Congo remercie la délégation de Sao Tomé et Principe pour la présentation de son second rapport national relatif à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du premier cycle.

Nous notons avec satisfaction quelques efforts entrepris par ce pays insulaire en vue du renforcement du cadre normatif de promotion et de protection des droits humains notamment à travers l'adoption de :

- La loi n° 7/2010 relative au système judiciaire prévoyant la création d'un tribunal pour mineur ;
- La loi n° 3/2012 interdisant l'entrée des mineurs dans les établissements de ventes des boissons alcoolisées ;
- La révision du code pénal en 2012 afin d'y introduire des dispositions relatives à prévention, la protection, la réadaptation et la réinsertion des enfants victimes des abus et sévices corporels.

Notre délégation apprécie entre autres le Plan stratégique 2012-2016 pour la réduction de la pauvreté, l'augmentation des crédits alloués par l'Etat aux secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que les progrès constatés par la réduction de la mortalité des nourrissons et la baisse des cas de transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, des progrès ont été également accomplis.

Tout en soulignant l'insuffisance persistante des institutions nationales de protection et de promotion des droits de l'homme conformément aux principes de Paris, nous aimerions savoir les mesures prises pour améliorer l'accentuation des discriminations de tous ordres à l'égard des populations vulnérables, des cas de mariages précoces, du taux des jeunes femmes en situation d'échec ou d'abandon scolaire ainsi que des enfants non déclarés à l'état civil après leur naissance.

Nous recommandons à Sao Tomé et Principe de :

- ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- coopérer avec les organes conventionnels en procédant à la soumission de ses rapports.

Je vous remercie.